

LES TYPES DE TEXTES

LE TEXTE ARGUMENTATIF

LES TEXTES QUI INDIQUENT COMMENT FAIRE QUELQUE CHOSE OU COMMENT AGIR

FONCTION

Le texte à dominante argumentative sert à :

- convaincre;
- persuader;
- influencer;
- défendre une opinion.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Ce type de texte comprend :

- un message, une opinion ou un point de vue;
- la présence d'une thèse;
- des arguments et des contre-arguments;
- des exemples;
- une prise de position engagée ou un point de vue neutre.

SÉQUENCE TEXTUELLE

La séquence argumentative – séquence dominante dans un texte argumentatif – contient :

- une **phase introductive** (*présente le sujet ou la problématique et ses enjeux*);
- une **phase argumentative** ou **développement** (*présente et défend la thèse : arguments, exemples, références, témoignages, citations, comparaisons, anecdotes, précisions, réfutation, contre-arguments*);
- une **phase conclusive** (*reformule la thèse, résume la justification, énonce la prise de position finale*).

GENRES

Exemples de textes de type argumentatif :

- affiche de sollicitation ou promotionnelle;
- publicité (*affiche, à la télé, à la radio*);
- critique;
- éditorial
- analyse littéraire;
- dissertation, essai;
- lettre au rédacteur
- discours politique;
- sermon;
- etc.

LES OUTILS LINGUISTIQUES

PROCÉDÉS SYNTAXIQUES ET GRAMMATICaux :

Types de phrases pour exprimer son engagement :

- exclamatif
- interrogatif
- impératif

Phrases du type déclaratif pour exprimer un point de vue distancié;

Temps et modes verbaux de base :

- le présent;
- le passé composé;
- l'impératif;
- l'imparfait;
- le conditionnel;
- le subjonctif.

PROCÉDÉS D'ORGANISATION DU DISCOURS :

Les principaux marqueurs de relation utilisés :

- de **but** (*ex. pour, afin de, pour que*);
- d'**explication** ou de **cause** (*ex. puisque, parce que, car, en effet*);
- de **conséquence**, de **déduction** ou de **conclusion** (*ex. donc, ainsi, alors, c'est pourquoi*);
- d'**illustration** (*ex. par exemple, notamment*);
- d'**addition**, d'**hiérarchisation** ou d'**énumération** (*ex. de plus, ni, enfin, et, ensuite, cependant, etc.*);
- de **comparaison** (*ex. comme, moins que, plus que, etc.*);
- d'**opposition** et de **concession** (*mais, toutefois, bien que, par contre, certes, cependant, en revanche, etc.*);
- de **précision** (*c'est-à-dire, en d'autres mots, etc.*).

PROCÉDÉS D'ÉNONCIATION

- expressions qui indiquent la modélisation (*ex. à mon avis, selon moi, etc.*);
- marques de modalité :
 - pronoms à la première personne pour exprimer son engagement;
 - pronoms à la 3^e personne pour exprimer un point de vue distancié;
- termes mélioratifs ou péjoratifs pour exprimer des jugements positifs ou négatifs;
- auxiliaires de modalité (*sembler, vouloir, pouvoir, devoir, etc.*).

PROCÉDÉS LEXICAUX :

- Champ lexical, vocabulaire, niveaux de langue, etc.

PROCÉDÉS STYLISTIQUES :

- figures de rapprochement, de substitution, d'amplification et d'insistance, etc..

PROCÉDÉS PROSODIQUES :

- rythme, pauses, accentuation;

PROCÉDÉS VISUELS :

- gestes, expression du visage).